



Raison sociale : Ecole de conduite NAU  
Siret : 518 215 348 00013  
Adresse mail : autoecolenau.fm@orange.fr  
Téléphone : 03 87 30 25 39

Agrément préfectoral : E0905710570  
N° de formation professionnelle : /  
Code NAF : 8553Z

Programme de formation à la catégorie AAC du permis de conduire

## 1) Préambule

*La catégorie B du permis de conduire permet la conduite de :*

- *véhicules dont le PTAC (poids total autorisé en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affectés au transport des personnes ou des marchandises ;*
- *véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).*

*La catégorie B du permis de conduire autorise la conduite des mêmes véhicules attelés par une remorque :*

- *dont le poids total autorisé en charge (PTAC) de la remorque est  $\leq$  à 750 kilogrammes*
- *dont le PTAC de la remorque + le PTAC du véhicule tracteur est  $\leq$  à 3,5 tonnes*

## 2) Les enjeux de la formation préparatoire au permis de conduire

*L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.*

*Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.*

*Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et blessés sur la route.*

*L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.*

*Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité. Pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.*

*L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise des compétences en matière de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.*

## 3) L'organisme de formation

Etablissement de formation :

**Raison sociale :** Ecole de conduite NAU

**Adresse :** 19, rue de Paris 57000 METZ

**Adresse électronique :** autoecolenau.fm@orange.fr

**Téléphone :** 03 87 30 25 39

**Siret :** 518 215 348 00013

**Agrément préfectoral :** E0905710570

**Code NAF :** 8553Z

**Gérant :** M. NAU

**Responsable des relations avec les élèves :** M.NAU

## 4) Les pré-requis



Raison sociale : Ecole de conduite NAU  
Siret : 518 215 348 00013  
Adresse mail : autoecolenau.fm@orange.fr  
Téléphone : 03 87 30 25 39

Agrément préfectoral : E0905710570  
N° de formation professionnelle : /  
Code NAF : 8553Z

- avoir 17 ans minimum
- Etre titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR

## 5) Le public visé

Tous publics

## 6) La durée de la formation

20 heures (minimum légal obligatoire)

## 7) Les objectifs de la formation

- une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation
- une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :
  - dispositions légales en matière de circulation routière
  - le conducteur
  - la route
  - les autres usagers de la route
  - réglementation générale et divers
  - précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
  - éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
  - équipements de sécurité des véhicules
  - règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
<b>1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures</li><li>- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir</li><li>- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire</li><li>- Démarrer et s'arrêter</li><li>- Doser les accélérations et les freinages à diverses allures</li><li>- Utiliser la boîte de vitesses</li><li>- Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire</li><li>- Regarder autour de soi et avertir</li><li>- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité</li></ul>
<b>2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte</li><li>- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation</li><li>- Adapter l'allure aux situations</li><li>- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité</li><li>- Tourner à droite et à gauche en agglomération</li><li>- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire</li><li>- S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau</li></ul>
<b>3. Circuler dans des conditions difficiles et</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Evaluer et maintenir les distances de sécurité</li><li>- Croiser, dépasser et être dépassé</li><li>- Passer des virages et conduire en déclivité</li></ul>



Raison sociale : Ecole de conduite NAU  
Siret : 518 215 348 00013  
Adresse mail : autoecolenau.fm@orange.fr  
Téléphone : 03 87 30 25 39

Agrément préfectoral : E0905710570  
N° de formation professionnelle : /  
Code NAF : 8553Z

<b>partager la route avec les autres usagers</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie</li><li>- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide</li><li>- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense</li><li>- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites</li><li>- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau</li></ul>
<b>4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Suivre un itinéraire de manière autonome</li><li>- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie</li><li>- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer</li><li>- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir</li><li>- Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules</li><li>- Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence</li><li>- Pratiquer l'éco conduite</li></ul>

## 8) Les épreuves d'examen

### L'épreuve théorique générale

L'épreuve se déroule dans un centre d'examen géré par un opérateur privé agréé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM (questionnaire à choix multiple).

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

### L'épreuve pratique :

À compter du 1er août 2014, elle est réalisée par un Inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière sur le véhicule appartenant à l'établissement d'enseignement. L'épreuve dure 32 minutes. Elle comprend :

- la vérification de la recevabilité des documents d'examen ;
- l'accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale ;
- la présentation de l'épreuve par l'examineur ;
- l'installation au poste de conduite ;
- les réglages du véhicule nécessaires avant le départ et réalisés par le candidat ;
- une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes ;
- la réalisation d'un test de la vue ;
- la réalisation de deux manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité routière (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière) ;
- des questions portant notamment sur la vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière, à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule ;
- la mise en action d'un accessoire ou commande d'accessoire en cours de circulation ;
- l'établissement du certificat d'examen du permis de conduire.
- **Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne les élèves pour l'épreuve pratique**